



BP - AMEUBLEMENT TAPISSERIE DÉCORATION



Le Brevet Professionnel Ameublement tapisserie décoration est un diplôme qui complète la formation de tapisserie en siège et/ou en décor. Mélant de la tapisserie en siège traditionnelle et contemporaine et des techniques de tapisserie en décor, cette formation permet la création de sièges de toutes les époques et de toutes les formes. Coussins d'assises, housses empochées, la maîtrise de ces techniques permet aux tapissiers et tapissières une grande autonomie face à la grande variété des sièges des client·e·s et aux projets de cabinets de décoration.

En alliant les techniques de la garniture, de la couture, les connaissances en dessin d'art et en histoire des styles, mais également en la lecture de plan, dessin technique et en la gestion, le BP prépare à des postes de chef·fe d'atelier, à l'entrepreneuriat, à des formations en design...

La compréhension des techniques liées aux ateliers de garniture en siège et de confection de décors permet une vision complètes des enjeux et techniques qui permettent de réaliser des décors de tous les styles.

Déroulement de la formation



La formation du Brevet Professionnel Ameublement tapisserie décoration dure 2 ans.

Les cours se déroulent de septembre à juin, à raison de 2 semaines au CFA suivie de 2 semaines en entreprise. À La Bonne Graine, l'emploi du temps compte 5 journées de cours de 7 heures chacune, de 8h30 à 12h puis de 13h à 16h30. La seule sortie autorisée en cours de journée est celle de la pause de midi.

Attention, La Bonne Graine est un **externat** et la pause du midi se fait en dehors de l'établissement, nous ne disposons pas de cantine et aucune salle n'est disponible durant la pause déjeuner.

Le BP Ameublement tapisserie décoration est un diplôme d'état (Brevet Professionnel), répondant aux conditions du référentiel de l'Éducation Nationale, qui en est l'organisme certificateur. Vous vous présentez à l'issue de la formation à un examen ponctuel. Le diplôme répond au code RNCP37236, enregistré auprès de France Compétence depuis le 13-01-2023. La Bonne Graine s'occupe de votre inscription à l'examen durant votre dernière année de formation.

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances théoriques et les gestes pratiques nécessaires à la confection de garnitures de sièges traditionnelles complexes (guindages suspendus, capitons...) et technique traditionnelle ou contemporaine (crin et mousse) ainsi que les techniques de tapisserie en décor comme la confection de coussin, de housse, la pose de passementerie... Ces connaissances pratiques sont complétées par les connaissances de mise au plan et de technologie. Les cours d'histoire des styles et de dessin d'art apportent la culture nécessaire à la compréhension du contexte artisanal et à la production de rendu de projets.

Le programme de formation s'articule autour de ces objectifs et a pour but de vous préparer à l'examen du BP Ameublement tapisserie décoration.



Programme

Enseignement professionnel

Réalisation d'ouvrages (sièges et décors)
Coupe et décor
Technologie
Gestion

Enseignement artistique

Arts appliqués et réalisation graphique
Culture artistique et analyse formelle et stylistique

Enseignement général

Français *
Mathématiques *
Histoire-Géographie *
Anglais

* Avoir obtenu un diplôme supérieur ou équivalent au BP (niveau 4) avant la rentrée dispense de ces enseignements. Les mathématiques peuvent faire l'objet d'une dispense dans le cas d'un Bac Professionnel validé.

Le programme détaillé matière par matière est disponible sur notre site www.labonnegraine.org

Pendant la formation

Durant toute la formation les journées à l'école sont partagées entre cours théoriques et pratiques, avec des travaux notés aussi bien à l'atelier qu'à l'aide de contrôles de connaissances. Des devoirs à la maison seront à effectuer durant la formation.

Accès à la formation

Pré-requis

Une première formation de niveau 3 ou de niveau 4 dans les métiers de la tapisserie en siège ou en décor.



Coût de la formation

La formation est intégralement prise en charge par les OPCOs* et il n'y a ni de frais d'inscription ni frais de dossier. L'outillage et le matériel de dessin sera à prendre en charge à la rentrée.

Des aides pour vous faire rembourser ce matériel existent (voir fiche Aides et dispositions financières).

La Bonne Graine vous accompagne en proposant du matériel choisi par l'équipe.

Comment s'inscrire

Envoyez votre dossier de pré-inscription complet avec toutes les pièces demandées, même si vous n'avez pas encore trouvé votre entreprise.

Votre inscription sera terminée et effective lors de la signature d'un contrat d'apprentissage.

La pré-inscription permet à votre conseiller·e de vous accompagner pendant vos recherches d'entreprise et pour la mise en place du contrat.

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter Mme Hantai (suzanne.hantai@labonnegraine.org) pour évoquer les possibilités d'aménagements.

*OPCO : organisme français agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée permettant de suivre une formation en alternance entre une entreprise et un CFA en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme. Le contrat est signé avec l'entreprise pour la durée de l'intégralité de la formation. La rémunération est calculée en fonction de l'âge et de la convention collective (fiche complète auprès de l'équipe et en ligne). Ce contrat donne donc le statut, les droits et les devoirs d'un·e salarié·e de l'entreprise. Les formations dispensées à La Bonne Graine permettent également d'obtenir la carte d'Étudiant·e des métiers.

Cette formation concerne un public entre 16 et 29 ans révolus.

La limite d'âge ne s'applique pas avec la reconnaissance de travailleur·se handicapé·e.

(Des dérogations peuvent aussi s'appliquer avant 16 ans si la scolarité en classe de 3ème a été finalisée.)

Examen et diplôme

À l'issue de la formation les apprenti·e·s se présentent aux épreuves pratiques et théoriques de l'examen : il s'agit d'un examen ponctuel. Les épreuves se déroulent en partie à La Bonne Graine et en partie dans d'autres centres du rectorat. Les épreuves se déroulent en fin de dernière année.

Vous pouvez consulter tous les résultats aux examens sur notre site onglet École -> Résultats et statistiques.





Renseignements et contact

Conseiller d'éducation

Monsieur Jorge De Valadares
jorge.devaladares@labonnegraine.org

Et plus d'informations par téléphone
au 01 43 72 22 88 puis 1

Adresse

La Bonne Graine
École d'Ameublement de Paris
200 bis, boulevard Voltaire - 75011 Paris
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h.